

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1909

6 septembre 2007

### SOMMAIRE

Aberdeen Property Nordic Finance .....	91614	HT Luxembourg S.à r.l. ....	91596
Aberdeen Property Nordic Finance Denmark S.à r.l. ....	91614	Ispar S.A. ....	91586
ADD Venture S.A. ....	91608	Lacs et Forêts S.A. ....	91609
AIG/Lincoln EE CS One .....	91591	La Jardinière S.A. ....	91624
AIG/Lincoln EE CS One .....	91610	Lemanik Asset Management Luxembourg S.A. ....	91619
Apax Knowledge Solutions Sarl .....	91615	Lightning Ridge S.A. ....	91628
Auto Media Group S.A. ....	91622	Marbrerie Jacquemart .....	91621
Baywatch Holding S.à r.l. ....	91632	Marbrerie Jacquemart .....	91617
Beeckesteyn Holding S.A. ....	91588	Marbrerie Jacquemart .....	91621
Camozzi Investment S.A. ....	91624	Mediterranea Finance S.A. ....	91620
Carola Investment .....	91609	Privileged Property Lux I S.A. ....	91596
C-Bruhl Leipzig S.à r.l. ....	91632	Renoir Holding SA .....	91618
CDA Investment S.A. ....	91587	Repco 1 S.A. ....	91614
Colaya Holding S.A. ....	91623	Repco 21 S.A. ....	91619
Compagnie Immobilière du Luxembourg SA .....	91608	Repco 23 S.A. ....	91615
Digitech S.A. ....	91587	Repco 24 S.A. ....	91616
Eagle JV S.à r.l. ....	91616	Repco 27 S.A. ....	91617
Eurocom Real Estate .....	91589	Repco 29 S.A. ....	91618
Extensa Luxembourg S.A. ....	91623	Ribstein Participations S.A. ....	91624
Fiduciaire Angila S.A. ....	91609	Ridgefield Acquisition .....	91621
Financière Internationale N°9 S.A. ....	91595	Ridgefield Holdco .....	91620
Fleurs Albus, s.à r.l. ....	91589	Rodan S.A. ....	91630
Flowersun S.A. ....	91618	Rreef Iberian Value Added II S.A., Sicar .....	91625
Garage Schneiders s.à r.l. ....	91588	Sanogreen S.à.r.l. ....	91595
GDL Invest S.A. ....	91630	Schroder Matching Plus .....	91631
Genpact Global Holdings SICAR S.à r.l. ....	91622	SO.FIN.IND- LUX. S.A. ....	91624
Gibeko S.A. ....	91590	Sogeferempin S.A. ....	91624
GM Inter Est Maritime S.A. ....	91631	Staveley S.A. ....	91623
Hodinh S.A. ....	91625	Texall Invest S.A. ....	91590
HPS Invest S.à r.l. ....	91632	The Verb International Group SA .....	91624
H.R.P. International S.A. ....	91628	T.M. S.à r.l. ....	91603

**Ispar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 122.209.

L'an deux mille sept, le treize juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Philippe Ponsard, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à Luxembourg, (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ISPAR S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 122.209, constituée suivant acte reçu le 22 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 96 du 1<sup>er</sup> février 2007,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en date du 12 juillet 2007; une copie des résolutions circulaires émises par le conseil d'administration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- que le capital social de la société s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

II.- qu'aux termes de l'alinéa 4 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros), représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale EUR 10,- (dix euros) chacune, et le conseil d'administration a été autorisé à décider, ce jusqu'à la date du 22 novembre 2011, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts étant alors à modifier de manière à refléter l'augmentation de capital ainsi réalisée.

III.- Que le conseil d'administration, en date du 12 juillet 2007 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 149.000,- (cent quarante-neuf mille euros), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 180.000,- (cent quatre-vingt mille euros) par l'émission de 14.900 (quatorze mille neuf cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté la renonciation à leur droit préférentiel de souscription des actionnaires qui n'ont pas souscrit, a accepté la souscription des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire.

V.- Que les 14.900 (quatorze mille neuf cents) actions nouvelles ont été souscrites par l'actionnaire majoritaire et libérées intégralement en numéraire par versements à un compte bancaire au nom de la société ISPAR S.A., prédésignée, de sorte que la somme de EUR 149.000,- (cent quarante-neuf mille euros) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 180.000,- (cent quatre-vingt mille euros) représenté par 18.000 (dix-huit mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Ponsard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, LAC/2007/18507. — Reçu 1.490 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007092380/211/54.

(070103530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

**Digitech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 102.003.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> juillet 2007*

La démission de Monsieur Tordeurs Thierry, né à B-Balen le 14 février 1965, demeurant à B-1495 Marbais, 50, rue de la Jouerie, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007, de ses fonctions d'Administrateur est acceptée.

La démission de Monsieur Want Patrick, né à B-Namur le 12 juillet 1969, demeurant à F-57840 Rochonvillers, 4, rue Principale, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007, de ses fonctions d'Administrateur est acceptée.

Décharge est donnée aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

La démission de Monsieur Fays Eric, né à B-Messancy le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes est acceptée.

Décharge est donnée au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de son mandat jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Madame Lerbs Kahrien, née à B-Arlon le 26 juillet 1969, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> est nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007, aux fonctions d'Administrateur.

Monsieur Fays Eric, précité, est nommé, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007, aux fonctions d'Administrateur.

La Société à Responsabilité Limitée FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE S.à r.l. avec pour siège social L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 67.480, est nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007, aux fonctions de Commissaire aux Comptes.

La durée du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

DIGITECH S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007089441/500/32.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10691. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070099987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

**CDA Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 117.945.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 14 juin 2007*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Alexander Studhalter, conseiller fiscal, demeurant au 8, Matthofstrand, CH-6000 Lucerne.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- PRICEWATERHOUSECOOPERS, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090319/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08891. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Beeckesteyn Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 74.624.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 7 mai 2007*

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012, M. Dennis Bosje, Mr. Paul de Haan et Mme Valérie Fisson, tous trois résidents professionnellement au 17, boulevard Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, ont été nommés administrateurs de la société, en remplacement de M. André Wilwert et M. Gérard Matheis, tous deux administrateurs et administrateurs-délégués et de M. Paul Marx, administrateur.

Le siège social a été transféré avec effet immédiat à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Pour BEECKESTEYN HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007089472/6295/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07485. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070099985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

**Garage Schneiders s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-6450 Echternach, 17, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 99.430.

L'an deux mille sept, le onze janvier.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch,

Ont comparu:

Monsieur Edouard Schneiders, retraité, né à Echternach le 26 juillet 1929, matricule n<sup>o</sup> 1929 07 26 193, et son épouse Madame Elisabeth Bercker, sans état, née à Buederscheid, le 14 avril 1934, matricule 1934 04 14 406, demeurant ensemble à L-6450 Echternach, 17, route de Luxembourg,

mariés sous le régime de la communauté de biens universelle, aux termes de leur contrat de mariage reçu par le notaire Henri Beck, de résidence à Echternach, en date du 12 août 1993.

Lesquels comparants ont, par les présentes déclaré céder et transporter sous les garanties ordinaires et de droit à Monsieur Pierre Schneiders, garagiste, né à Echternach le 16 octobre 1964, matricule n<sup>o</sup> 1964 10 16 236, époux séparé de biens de Madame Josette Steffen, demeurant à L-6450 Echternach, 17, route de Luxembourg

deux cent cinquante (250) parts sociales de la société à responsabilité limitée GARAGE SCHNEIDERS s.à r.l. Matricule 1990 06 28 154, avec siège social à L-6450 Echternach, 17, rue de Luxembourg,

constituée par acte du notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 1990, publié au Mémorial C, numéro 8 de l'année 1991, à la page 353

pour le prix de six mille deux cent cinquante euros (6.250,- EUR)

Ce prix de cession a été payé avant la passation du présent acte, ce dont quittance.

A l'instant Messieurs Edouard Schneiders et Pierre Schneiders, préqualifiés, agissant en leur qualité de gérants de la prédite société, déclarent accepter au nom de la société la présente cession, conformément à l'article 1690 du code civil.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre.

Monsieur Pierre Schneiders sera propriétaire unique des parts cédées à partir de ce jour et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à partir de ce jour. Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Les frais et honoraires sont à la charge de la société à responsabilité limitée GARAGE SCHNEIDERS s.à r.l.

A la suite de ces cessions, Monsieur Pierre Schneiders, préqualifié, devenu unique propriétaire de l'ensemble des parts sociales de la société à responsabilité limitée GARAGE SCHNEIDERS s.à r.l. déclare continuer ladite société sous forme d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, et requiert le notaire d'acter ainsi qu'il suit ses résolutions prises sur ordre du jour conforme.

*Première résolution*

L'associé unique déclare modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les cinq cents (500) parts sociales ont été intégralement souscrites par Monsieur Pierre Schneiders, préqualifié.»

## Deuxième résolution

L'associé unique a pris la résolution suivante:

«Est nommé gérant unique avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature Monsieur Pierre Schneiders, préqualifié.»

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Schneiders, E. Bercker, P. Schneiders, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 18 janvier 2007, vol. 620, fol. 38, case 3, DIE / 2007 / 137. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Diekirch, le 25 janvier 2007.

F. Unsen.

Référence de publication: 2007038029/234/52.

(070017099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2007.

**Fleurs Albus, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 74, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 110.232.

—  
DISSOLUTION

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 28 juin 2007, numéro 2007/1304 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 29 juin 2007, relation: CAP/2007/1498 que la société à responsabilité limitée FLEURS ALBUS S.à r.l., avec siège social à L-4940 Bascharage, 74, avenue de Luxembourg, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 110.232, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 août 2005, publié au Mémorial C, numéro 1387 du 14 décembre 2005,

a été dissoute avec effet au 28 juin 2007.

La société n'a plus d'activités.

La seule associée a déclaré que la liquidation de la société prédite a été achevée et qu'elle assume tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-8058 Bertrange, 14A, rue de la Fontaine.

Bascharage, le 23 juillet 2007.

Pour extrait conforme

A. Weber

Notaire

Référence de publication: 2007089479/236/23.

(070099806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

**Eurocom Real Estate, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 100.721.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

EUROCOM REAL ESTATE S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2007089602/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09100. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070099140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

**Texall Invest S.A., Société Anonyme Holding.**

R.C.S. Luxembourg B 59.759.

Le siège social de la société anonyme TEXALL INVEST S.A. RCS Luxembourg B 59.759 (L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur), a été dénoncé avec effet au 18 juillet 2007.

Maître Bernard Felten a démissionné de son poste d'administrateur de la société anonyme TEXALL INVEST S.A., RCS Luxembourg B 59.759, avec effet au 18 juillet 2007.

Monsieur Frédéric Collot a démissionné de son poste d'administrateur de la société anonyme TEXALL INVEST S.A., RCS Luxembourg B 59.759, avec effet au 18 juillet 2007.

Madame Renate Josten a démissionnée de son poste d'administrateur de la société anonyme TEXALL INVEST S.A., RCS Luxembourg B 59.759, avec effet au 18 juillet 2007.

Luxembourg, le 20 juillet 2007.

B. Felten

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2007089481/320/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10641. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070099746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

**Gibeko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.198.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société  
qui s'est tenue à Luxembourg en date du 23 mars 2007*

L'assemblée décide:

De révoquer comme administrateur de catégorie B avec effet immédiat:

- Monsieur Renaud Giannini
- Madame Christine Mathieu
- Monsieur René Giannini

De nommer comme nouvel administrateur de catégorie B avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale en 2012:

- Monsieur Rico Marochi, Zone Industrielle Rôloch, L-5280 Sandweiler

De réélire les administrateurs de catégorie A jusqu'à l'Assemblée Générale en 2012:

- Monsieur Fabio Marochi
- Monsieur Marco Sgreccia

De réélire comme administrateur délégué jusqu'à l'Assemblée Générale en 2012:

- Monsieur Fabio Marochi

De révoquer comme personnes chargées du contrôle des comptes avec effet immédiat:

- EMAXAME S.A.
- FIDUCIAIRE SOFINTER S.à r.l.

De nommer comme nouvelle personne chargée du contrôle de comptes jusqu'à l'Assemblée Générale en 2012:

- PREMIUM INVESTMENT PARTNERS S.A., 126, rue Cents L-1319 Luxembourg, RC B 106.429

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représenté.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE SCHEIWEN • NICKELS & ASSOCIES S.à r.l.

*Mandataire*

Signature

Référence de publication: 2007090427/1132/35.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04648. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**AIG/Lincoln EE CS One, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 21.669.840,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 129.429.

In the year two thousand and seven, the fifth day of July.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of AIG/LINCOLN EE CS ONE, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 61, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register incorporated on 27 June 2007 pursuant to a deed of Maître Jean Joseph Wagner, notary residing in 37, rue des Alliés L-4412 Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company). The articles of association of the Company have been amended for the last time on July 3rd 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared AIG/LINCOLN EASTERN EUROPE (SLOVAKIA & CZECH REPUBLIC) II LIMITED PARTNERSHIP (ALEE II), a company incorporated under the laws of Delaware, USA, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, county of new Castle, Wilmington, Delaware 19808, the United States of America registered, (the Sole Shareholder),

hereby represented by Anne Guillemin, Lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder owns all the 19,504,100 (nineteen million five hundred four thousand one hundred) shares with a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each in the share capital of the Company amounting to EUR 19,504,100.00 (nineteen million five hundred four thousand one hundred euro).

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notice

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 2,165,740.00 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 19,504,100.00 (nineteen million five hundred four thousand one hundred), to an amount of EUR 21,669,840.00 (twenty one million six hundred sixty-nine thousand eight hundred forty euro), represented by 21,669,840 (twenty-one million six hundred sixty-nine thousand eight hundred forty) shares with a par value of EUR 1.00 each (one euro), by way of the issuance of 2,165,740 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty) new shares of the Company having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each.

3. Subscription in kind to and payment of the share capital increase specified under item 2 above.

4. Subsequent amendment of article 5, of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. above.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares and to see to any formalities in connection therewith.

6. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Sole Shareholder waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 2,165,740.00 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty euro) so as to set the share capital of the Company at EUR 21,669,840.00 (twenty-one million six hundred sixty-nine thousand eight hundred forty euro), represented by 21,669,840 (twenty-one million six hundred sixty-nine thousand eight hundred forty) shares with a par value of EUR 1.00 each, by way of the issuance of 2,165,740 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty) new shares of the Company having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each.



*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to record the following subscription to and full payment of the above share capital increase:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares to subscribe all the 2,165,740 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty) newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each, and to fully pay up such new shares in an aggregate nominal value of EUR 2,165,740.00 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty euro) by means of a contribution in kind consisting of shares (the Shares) as follows:

Name of Entity	Percentage of total ownership interest in Entity, represented by ownership interest to be contributed	Amount in EUR to be credited to the Share Capital of Contributor
A/L PARK EIGHT s.r.o. . . . . .	10 %	1,197,700.00
A/L PARK NINE s.r.o. . . . . .	10 %	610.00
A/L PARK TEN s.r.o. . . . . .	10 %	960,370.00
A/L PARK ELEVEN s.r.o. . . . . .	10 %	610.00
A/L PARK TWELVE s.r.o. . . . . .	10 %	580.00
A/L PARK BUILDING 3 s.r.o. . . . . .	10 %	640.00
AIG/LINCOLN NEW PROJECT s.r.o. . . . . .	10 %	600.00
A/L REAL ONE s.r.o. . . . . .	10 %	720.00
A/L REAL TWO s.r.o. . . . . .	10 %	720.00
A/L REAL THREE s.r.o. . . . . .	10 %	710.00
AIG/LINCOLN DEVELOPMENT s.r.o. . . . . .	10 %	280.00
A/L SK OFFICE CENTER 1 s.r.o. . . . . .	10 %	490.00
A/L SK LOGISTICS 1 s.r.o. . . . . .	10 %	1,710.00
Total amount in EUR to be credited to capital of Contributor . . . . .		2,165,740.00

The contribution in kind of the Shares, in an aggregate amount of EUR 2,165,740.00 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation and transferability of the Shares contributed to the Company are supported by a certificate dated 5 July 2007 issued by the management of the Sole Shareholder and countersigned by the management of the Company (the Certificate) which confirms inter alia that the value of the Shares is at least equal to EUR 2,165,740.00 (two million one hundred sixty-five thousand seven hundred forty euro).

A copy of the Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

The Sole Shareholder acknowledges and records that further to the above share capital increase it is the sole owner of all of the 21,669,840 (twenty-one million six hundred sixty-nine thousand eight hundred forty) shares having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) in the share capital of the Company.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5, of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 5. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at EUR 21,669,840.00 (twenty-one million six hundred sixty nine thousand eight hundred forty euro), represented by 21,669,840 (twenty-one million six hundred sixty-nine thousand eight hundred forty) shares having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) per share.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares and to see to any formalities in connection therewith.

*Tax exemption*

Insofar as the Company holds as of the date of this deed more than 65% (sixty-five per cent) of the shares in the Czech and Slovak legal entities, and insofar that the contributions in kind consist of the shares of a company incorporated in the European Union to another company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 (Mém. A 1971, p. 2733), as amended, which provides for capital duty exemption.



### *Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately two thousand four hundred euro (EUR 2,400.00).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le cinq juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de AIG/LINCOLN EE CS ONE, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 61, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée le 27 juin 2007 par un acte de Maître Jean Joseph Wagner, notaire résidant au 37, rue des Alliés L-4412 Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société). Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois le 3 juillet 2007 en vertu d'un acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

A comparu AIG/LINCOLN EASTERN EUROPE (SLOVAKIA & CZECH REPUBLIC) II LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée conformément au droit du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, county of new Castle, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique (l'Associé Unique),

ici représentée par Anne Guillemin, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps que celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune dans le capital social de la Société s'élevant à EUR 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent euros)

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 2,165.740,00 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante euros) afin de porter le montant du capital social de son montant actuel de EUR 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent euros) à un montant de EUR 21.669.840,00 (vingt et un millions six cent soixante-neuf mille huit cent quarante euros) constitué de 21.669.840 (vingt et un millions six cent soixante-neuf mille huit cent quarante) parts sociales d'un montant de un euro chacune par l'émission de 2.165.740 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune.

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification consécutive de l'article 5, des statuts de la Société de façon à y refléter l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications susmentionnées avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder pour compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises et d'accomplir toutes formalités y relatives.

6. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter et il augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 2.165.740,00 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante euros) afin de porter le capital social à EUR 21.669.840,00 (vingt et un millions six cent soixante-neuf mille huit cent quarante euros) représenté par 21.669.840 (vingt et un millions six cent soixante-neuf mille huit cent quarante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune par l'émission de 2.165.740 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune.

#### Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

#### Souscription - Paiement

L'Associé Unique déclare souscrire toutes les 2.165.740 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante) parts sociales de la Société nouvellement émises d'une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales d'une valeur nominale totale de EUR 2.165.740,00 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante euros) au moyen d'un apport en nature, consistant en Actions (les Actions) comme suit:

Nom de l'entité	Pourcentage de la participation totale en capital représenté par la participation apportée	Montant eu EUR à créditer au capital social su bénéficiaire de l'apport
A/L PARK EIGHT s.r.o. . . . . .	10 %	1.197.700,00
A/L PARK NINE s.r.o. . . . . .	10 %	610,00
A/L PARK TEN s.r.o. . . . . .	10 %	960.370,00
A/L PARK ELEVEN s.r.o. . . . . .	10 %	610,00
A/L PARK TWELVE s.r.o. . . . . .	10 %	580,00
A/L PARK BUILDING 3 s.r.o. . . . . .	10 %	640,00
AIG/LINCOLN NEW PROJECT s.r.o. . . . . .	10 %	600,00
A/L REAL ONE s.r.o. . . . . .	10 %	720,00
A/L REAL TWO s.r.o. . . . . .	10 %	720,00
A/L REAL THREE s.r.o. . . . . .	10 %	710,00
AIG/LINCOLN DEVELOPMENT s.r.o. . . . . .	10 %	280,00
A/L SK OFFICE CENTER 1 s.r.o. . . . . .	10 %	490,00
A/L SK LOGISTICS 1 s.r.o. . . . . .	10 %	1.710,00
Montant total en EUR à créditer au capital de la société receveuse . . . . .		2.165.740,00

L'apport en nature des Actions, d'un montant total de EUR 2.165.740,00 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante) est à affecter au compte capital social nominal de la Société.

La valorisation et la cessibilité des Actions apportées à la Société sont documentées par un certificat daté du 5 juillet 2007 émis par le management de l'Associé Unique et contresigné par le management de la Société (le Certificat) qui confirme entre autre que la valeur des Actions est d'au moins EUR 2.165.740,00 (deux millions cent soixante-cinq mille sept cent quarante euros).

Une copie du Certificat, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique prend acte et enregistre que suite à l'augmentation de capital ci-dessus il est le seul détenteur de toutes les 21.669.840 (vingt et un millions six cent soixante-neuf mille huit cent quarante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) dans le capital social de la Société.

#### Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts afin de refléter les résolutions prises ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 21.669.840,00 (vingt et un millions six cent soixante-neuf mille huit cent quarante euros) représenté par 21.669.840 (vingt et un millions six cent soixante-neuf mille huit cent quarante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune.»

#### Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder pour compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises et d'accomplir toutes formalités y relatives.

#### *Exonération fiscale*

Dès lors que la Société détient à la date du présent acte plus de 65% (soixante-cinq pour cent) des parts dans les entités Tchèque et Slovaques, et dès lors que l'intégralité des apports consistent en des parts d'une société ayant son siège au sein de l'Union Européenne à une société ayant son siège au sein de l'Union Européenne, la Société demande, en accord avec l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 (Mém. A 1971, p. 2733), ainsi que modifiée, l'exonération du droit d'apport relativement au présent apport.

#### *Estimation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à deux mille quatre cents euros (EUR 2.400,00).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même la partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Esch-sur-Alzette.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. Guillemin, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2007, Relation: EAC/2007/7802. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 juillet 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007090086/219/246.

(070100553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

#### **Sanogreen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3327 Crauthem, Zone Industrielle Am Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 61.455.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 73 du 4 février 1998.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SANOGREEN S.à.r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007089506/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09604. - Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070099631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

---

#### **Financière Internationale N°9 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 13.843.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 juillet 2007*

- L'Assemblée prend note du fait que Maître René Faltz et que Maître Tom Felgen, Administrateurs de la société, ont changé d'adresse et demeurent désormais 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Maître René Faltz, de Maître Tom Felgen et de Monsieur Jean Schere pour une période de 6 ans.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de LUXEMBOURG OFFSHORE MANAGEMENT COMPANY S.A., en abrégé LOMAC, 41, avenue de la Gare, L-1611, en tant que commissaire aux comptes de la société pour une période de 6 ans.

Les mandats des Administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007089489/263/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08223. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070099313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

**HT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.341.675,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.045.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue en date du 29 juin 2007 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire que

- Les associés ont accepté la démission de Monsieur John Harris de son poste de gérant de catégorie B avec effet au 26 juin 2007

- Les associés ont décidé de nommer au poste de gérant de catégorie B, Mr. David Pearson, né le 13 décembre 1968 ayant comme adresse professionnelle le 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington, DC 20004-2505, United States

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée

A la suite de cette nomination, le conseil de gérance est composé comme suit:

*Gérant de catégorie A:*

- Monsieur Desmond Mitchell

- Monsieur Iain MacLeod

*Gérant de catégorie B:*

- Monsieur Christopher Finn

- Monsieur David Pearson

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Pour extrait conforme

MERCURIA SERVICES

*Un mandataire*

Signature

Référence de publication: 2007089634/1005/32.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04026. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070099209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

**Privileged Property Lux I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 130.115.

**STATUTES**

In the year two thousand seven, on the fifth of July.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

1) HERZOG INVESTMENTS S.A., having its registered office at L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu, here duly represented by Mr Kris Goorts, with professional address in Luxembourg, in accordance with a proxy given under private seal.

2) KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., having its registered office at L-1855 Luxembourg, 35a, Avenue J.F. Kennedy,

here duly represented by Mr Kris Goorts, prenamed,  
in accordance with a proxy given under private seal.

The prementioned proxies will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a limited company («société anonyme») in accordance with the following Articles of Incorporation:

### **Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of PRIVILEGED PROPERTY LUX I S.A.

**Art. 2.** The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 5.** The share capital of the Company is fixed at EUR 800,000.- (eight hundred thousand euros) represented by seven hundred twenty (720) class A shares (the «Class A Shares») and eighty (80) class B shares (the «Class B Shares») of equal value with no expression of the value. The Class B Shares shall at any moment represent at least ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The Company's registered shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company's bearer shares, if any, are materialized by certificates which shall be signed by any two directors or in case of a single director, by such director.

The Company may repurchase its own shares under the conditions provided by Luxembourg law.

The shareholders of the Company holding Class A Shares (the «Class A Shareholders») and the shareholders of the Company holding Class B Shares (the «Class B Shareholders») and together with the Class A Shareholders, the «Shareholders») are entitled to vote at ordinary and extraordinary general meetings of shareholders. Each share (Class A or Class B) shall give the right to one (1) vote at such general meetings.

#### *Dividend distributions*

The Shareholders shall be entitled to receive dividends paid out of the profits of the Company available for distribution, in compliance with article 72 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Available Profit»). The dividends shall be calculated for each Shareholder, unless otherwise provided herein, on the value of the aggregate equity funded by such Shareholders in the Company (the «Aggregate Equity»), i.e. (i) for each of the Class A Shareholders, the sum of the value of the Class A Shares subscribed by it and the amount of any interest free loan granted by it from time to time to the Company and (ii) for each of the Class B Shareholders, the sum of the value of the Class B Shares subscribed by it. The sum of Aggregate Equity funded by all the Shareholders shall be referred to as the «Total Equity».

For the purpose of this article, an «Exit Event» means any of the following events:

- the disposal by the Company, directly or indirectly, of any real estate property held by it directly or via any of its subsidiaries (a «Property»);
- the refinancing of any Property; and
- the winding-up of the Company.

The dividend distributions shall be made as follows:

1 ° a dividend, or an interim dividend, may be paid out of the Available Profit, upon decision of the general meeting of shareholders of the Company or of the board of directors of the Company, as the case may be, to each Shareholder, in proportion of the Aggregate Equity such Shareholder holds in the Total Equity;

2 ° upon realization of an Exit Event (as defined above), each Shareholder shall be entitled to receive a dividend (the «Exit Dividend») equal to a maximum cumulated annual distribution of ten percent (10%) of the Aggregate Equity held by such Shareholder, calculated on the period starting as of the date of funding of the Aggregate Equity to the Company and ending on the date of payment of the Exit Dividend; if any dividends have been paid in compliance with paragraph 1 ° above, prior to the payment of the Exit Dividend (the «Prior Dividends»), the Exit Dividend to be paid shall be reduced by the amount of such Prior Dividends;

3 ° upon realization of an Exit Event and after the payment of the related Exit Dividend, a performance dividend equal to a percentage (the «Performance Percentage») of the Available Profit remaining after the payment of the Exit Dividend shall be apportioned amongst the Class B Shareholders in proportion of the number of Class B Shares they hold; the Performance Percentage shall be equal to fifteen percent (15%) for dividends distributed prior to 31 December 2007, twenty percent (20%) for dividends distributed prior to 31 December 2008 and twenty-five percent (25%) for dividends distributed as from January 1, 2009; and

4 ° in case there remains any Available Profit after the payment of dividends made in compliance with paragraph 1 ° , 2 ° and 3 ° above, it shall be apportioned amongst the Shareholders in proportion of the Aggregate Equity they hold in the Total Equity, respectively.

The above rules of participation of the Shareholders to the profits realized by the Company shall apply to any increase of value of the Company with respect to its value upon incorporation and shall also apply on the distribution of the liquidation proceeds of the Company, as the case may be.

#### *Authorised capital*

The corporate share capital may be increased from its present amount to EUR 8.000.000 (eight million euros) by the creation and the issue of 6.480 (six thousand four hundred eighty) new Class A Shares and 720 (seven hundred twenty) Class B Shares, with no par value, cheering the same rights and advantages as the existing shares of the same class.

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares,
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

#### **Administration - Supervision**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

**Art. 8.** The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.



**Art. 9.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

**Art. 10.** The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

**Art. 11.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

#### **Financial year - General meeting**

**Art. 12.** The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

**Art. 13.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 14.** The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

**Art. 15.** The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends.

**Art. 16.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Monday of the month of June at 10 o'clock.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

**Art. 17.** The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory dispositions*

1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December two thousand and seven.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and eight.

#### *Subscription and payment*

The Art.s of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) HERZOG INVESTMENTS S.A., prenamed, 320 (three hundred twenty) shares of Class A and 80 (eighty) shares of Class B

2) KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., prenamed, 400 (four hundred) shares of Class A.

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of eight hundred thousand euro (800,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

#### *Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about EUR 10,500.-

#### *Extraordinary general meeting.*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

- Mr Kris Goorts, private employee, with professional address in L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu,

- Mr Joeri Steeman, chartered accountant, with professional address in L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu,

- Mr Frederik Rob, private employee, with professional address in L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

3) Has been appointed auditor:

PricewaterhouseCoopers Sarl, having its registered office at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of two thousand thirteen.

5) The registered office is fixed at L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le cinq juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) HERZOG INVESTMENTS S.A. ayant son siège social à L-2138 Luxembourg, 24, rue St Mathieu, ici dûment représentée par Monsieur Kris Goorts, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2) KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 35a, avenue J.F. Kennedy, ici dûment représentée par Monsieur Kris Goorts, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PRIVILEGED PROPERTY LUX I S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) représenté par sept cent vingt (720) actions de classe A (les «Actions de Classe A») et quatre-vingts (80) actions de classe B (les «Actions de Classe B») d'égale valeur, sans valeur nominale expresse. Les Actions de Classe B devront toujours représenter au moins dix pour cent (10%) de capital social de la Société.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions au porteur de la Société, le cas échéant, sont matérialisées par des certificats qui devront être signés par deux administrateurs ou dans le cas d'un administrateur unique, par celui-ci.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi luxembourgeoise.

Les actionnaires de la Société détenant des Actions de Classe A (les «Actionnaires de Classe A») et les actionnaires de la Société détenant des Actions de Classe B (les «Actionnaires de Classe B») et collectivement avec les Actionnaires de Classe A, les «Actionnaires») auront le droit de voter aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires. Chaque action (de Classe A ou de Classe B) donne droit à une voix lors de ces assemblées générales.

### *Distributions de dividendes*

Les Actionnaires ont le droit de percevoir des dividendes prélevés sur les bénéfices distribuables de la Société, conformément à l'article 72 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (le «Bénéfice Distribuible»). Les dividendes seront calculés pour chaque Actionnaire, sauf prévu autrement dans ces statuts, sur le montant global des capitaux apportés par les Actionnaires dans la Société (le «Capital Global»), à savoir (i) pour chaque Actionnaire de Classe A, la somme de la valeur des Actions de Classe A souscrit par celui-ci et le montant de chaque prêt sans intérêt consenti par celui-ci le cas échéant à la Société et (ii) pour chaque Actionnaire de Classe B, la somme de la valeur des Actions de Classe B souscrit par celui-ci. Le montant total des capitaux apportés par les Actionnaires dans la Société sera défini comme le «Capital Total».

Pour les besoins de cet article, un «Evènement de Sortie» signifie un des événements suivants:

- la cession par la Société, directement ou indirectement, d'un bien immobilier qu'elle détient directement ou via une de ses filiales (une «Propriété»);
- le refinancement d'une Propriété; et
- la liquidation de la Société.

Les distributions de dividende seront effectuées comme suit:

1 ° un dividende, ou un dividende intérimaire, pourra être payé sur le Bénéfice Distribuible, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société ou de son conseil d'administration, le cas échéant, à chaque Actionnaire en proportion du Capital Global qu'il détient au sein du Capital Total;

2 ° en cas de survenance d'un Evènement de Sortie (comme défini ci-dessus), chaque Actionnaire aura le droit de percevoir un dividende (le «Dividende de Sortie») égal à un montant maximal cumulé de dix pour cent (10%) par an du Capital Global détenu par ledit Actionnaire, calculé sur la période allant de la date de mise à disposition du Capital Global à la Société jusqu'à la date de paiement du Dividende de Sortie; si des dividendes ont été payés conformément au paragraphe 1 ° ci-dessus avant le paiement du Dividende de Sortie (les «Dividendes Préalables»), le Dividende de Sortie à payer sera réduit par le montant de ces Dividendes Préalables;

3 ° en cas de survenance d'un Evènement de Sortie et après le paiement du Dividende de Sortie y relatif, un dividende de performance égal à un pourcentage (le «Pourcentage de Résultat») du Bénéfice Distribuible restant après le paiement du Dividende de Sortie sera réparti entre les Actionnaires de Classe B en proportion du nombre d'Actions de Classe B qu'ils détiennent; le Pourcentage de Résultat sera égal à quinze pour cent (15%) pour les dividendes distribués avant le 31 décembre 2007, vingt pour cent (20%) pour les dividendes distribués avant le 31 décembre 2008 et vingt-cinq pour cent (25%) pour les dividendes distribués à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009; et

4 ° dans le cas où il reste un Bénéfice Distribuible après le paiement de dividendes effectué conformément aux paragraphes 1 °, 2 ° et 3 ° ci-dessus, il sera réparti entre les Actionnaires en proportion du Capital Global qu'ils détiennent au sein du Capital Total, respectivement.

Les règles de participation des Actionnaires relatives aux profits réalisés par la Société, telles que mentionnées ci-dessus, s'appliqueront à chaque augmentation de la valeur de la Société par rapport à sa valeur lors de sa constitution et s'appliquera également à la distribution de bonis de liquidation de la Société, le cas échéant.

### *Capital autorisé*

Le capital social de la société pourra être porté à EUR 8.000.000,- (huit millions d'euros) par la création et l'émission de 6.480 (six mille quatre cent quatre-vingts) Actions de Classe A et 720 (sept cent vingt) Actions de Classe B, sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes de même classe.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale.**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit, le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille sept.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille huit.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) HERZOG INVESTMENTS S.A., préqualifiée, 80 (quatre-vingts) actions de la Classe B et 320 (trois cent vingt) actions de la Classe A.

2) KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., préqualifiée, 400 (quatre cents) actions de la Classe B

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit cent mille euros (800.000<- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

### Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

### Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de

### Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - Monsieur Kris Goorts, employé privé, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu,
  - Monsieur Joeri Steeman, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu,
  - Monsieur Frederik Rob, employé privé, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
  - PricewaterhouseCoopers Sarl, avec siège social au L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de deux mille treize.
- 5) Le siège social est fixé à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. Goorts, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, Relation: LAC/2007/18042. — Reçu 8.000 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007092141/242/368.

(070102904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2007.

### **T.M. S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 130.158.

### — STATUTES

In the year two thousand seven, on the eighteen of July

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

Mr Antony Meijer, property developer, born to Gravenhage (Pays-Bas), on 30 September 1970, residing at NL-2243 EJ Wassenaar, 8, Hazelaan;

here represented by Flora Gibert, Jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12th July 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The company's purpose is the purchase, the sale, the renting out, the administration and the development in some form that they are real estate properties located in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, like all commercial or financial deals, real or movable which are attached to it directly or indirectly.

The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect to real estate or moveable property, which the corporation may deem useful for the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name T.M. S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Münsbach.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 100 (one hundred) shares of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euros) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.



In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2007.

**Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The appearing party, represented as stated here above, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of EUR 12,500.- is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred Euros.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

- 1) The Company will be administered by the following manager:  
- Mr Antony Meijer, property developer, born to Gravenhage (Pays-Bas), on 30 September 1970, residing at NL-2243 E] Wassenaar, 8, Hazelaan;
- 2) The address of the corporation is fixed in L-5365 Münsbach, 6, Parc d'activités Syrdall.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-huit juillet

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Antony Meijer, promoteur, né à Gravenhage (Pays-Bas), le 30 septembre 1970, demeurant à NL-2243 EJ Wassenaar, 8, Hazelaan;

ici représenté par Madame Flora Gibert, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 12 juillet 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en location, l'administration et la mise en valeur sous quelque forme que ce soit de biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations commerciales ou financières, immobilières ou mobilières qui s'y rattachent directement ou indirectement.

La société a en outre pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: T.M. S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Münsbach.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq Euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

La partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

91608

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents Euros.

*Décision de l'associé unique*

1) La Société est administrée par le gérant suivant:

Monsieur Antony Meijer, promoteur, né à Gravenhage (Pays-Bas), le 30 septembre 1970, demeurant à NL-2243 EJ Wassenaar, 8, Hazelaan;

2) L'adresse de la Société est fixée à L-5365 Münsbach, 6, Parc d'activités Syrdall.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, LAC/2007/18757. — Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007092553/211/255.

(070103319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

---

**ADD Venture S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 100.274.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007089698/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01913. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Compagnie Immobilière du Luxembourg SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5861 Fentange, 56, rue Nicolas Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 105.614.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007089701/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07173. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Fiduciaire Angila S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 24, avenue François Clément.  
R.C.S. Luxembourg B 50.036.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

Référence de publication: 2007089702/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07175. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Lacs et Forêts S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 61.222.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

Référence de publication: 2007089703/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07176. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Carola Investment, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 27.819.

**CLOTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine Schaeffer, de résidence à Remich, en date du 11 avril 2007, enregistré à Remich le 13 avril 2007, REM/2007/821, aux droits de douze euros (12,- EUR), que la société CAROLA INVESTMENT, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, alors de résidence à Esch-sur-Alzette le 7 mars 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 154 du 15 juin 2001, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 27.819,

a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années (5) à partir du 11 avril 2007, à l'ancien siège social de la société à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 mai 2007.

M. Schaeffer  
Notaire

Référence de publication: 2007090372/5770/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10547. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**AIG/Lincoln EE CS One, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 19.504.100,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 129.429.

In the year two thousand and seven, the third day of July.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholders of AIG/LINCOLN EE CS ONE, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 61, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company). The Company has been incorporated on 27 June 2007 pursuant to a deed of Maître Jean Joseph Wagner, notary residing in 37, rue des Alliés L-4412 Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared AIG/LINCOLN EASTERN EUROPE (SLOVAKIA & CZECH REPUBLIC) II LIMITED PARTNERSHIP, a company incorporated under the laws of Delaware, USA, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, county of new Castle, Wilmington, Delaware 19808, the United States of America registered with The Secretary of State of the State of Delaware, (the Sole Shareholder),

hereby represented by Anne Guillemain, Lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

which proxy, after having been initialled ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder owns all the 12,500.00 shares with a nominal value of EUR 1.00 each in the share capital of the Company amounting to EUR 12,500.00.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notice

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 19,491,600.00 (nineteen million four hundred ninety-one thousand six hundred euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.00 (twelve thousand five hundred euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.00 (one euro) each to an amount of EUR 19,504,100.00 (nineteen million five hundred four thousand and one hundred euros) by way of the issuance of 19,491,600 (nineteen million, four hundred ninety-one thousand six hundred) new shares of the Company having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified under item 2. above by way of contribution in kind.

4. Subsequent amendment of article 5, of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. above.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares and to see to any formalities in connection therewith.

6. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Sole Shareholder waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 19,491,600.00 (nineteen million, four hundred ninety-one thousand six hundred euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.00 (twelve thousand five hundred euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.00 (one euro) each to an amount of EUR 19,504,100.00 (nineteen million five hundred four thousand and one hundred euro) by way of the issuance of 19,491,600.00 (nineteen million, four hundred ninety-one thousand six hundred) new shares of the Company having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each.



*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to record the following subscription to and full payment of the above share capital increase:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares to subscribe all 19,491,600 (nineteen million, four hundred ninety-one thousand six hundred) newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each, and to fully pay up such new shares in an aggregate nominal value of 19,491,600.00 (nineteen million, four hundred ninety-one thousand six hundred) by means of a contribution in kind consisting of shares (the Shares) as follows:

Name of Entity	Percentage of total ownership interest in Entity, represented by ownership interest to be contributed	Amount in EUR to be credited to the Share Capital of Contributor  Nominal Account
A/L PARK EIGHT s.r.o. . . . . .	90%	10,779,300.00
A/L PARK NINE s.r.o. . . . . .	90%	5,490.00
A/L Park TEN s.r.o. . . . . .	90%	8,643,330.00
A/L Park TWELVE s.r.o. . . . . .	90%	5,220.00
A/L PARK BUILDING 3 s.r.o. . . . . .	90%	5,760.00
AIG/LINCOLN NEW PROJECT s r.o. . . . . .	90%	5,340.00
A/L REAL ONE s.r.o. . . . . .	90%	6,480.00
A/L REAL TWO s.r.o. . . . . .	90%	6,480.00
A/L REAL THREE s.r.o. . . . . .	90%	6,390.00
AIG/LINCOLN DEVELOPMENT 3 s.r.o. . . . . .	90%	2,520.00
A/L SK OFFICE CENTER 1 . . . . .	90%	4,410.00
A/L SK LOGISTICS 1 s.r.o. . . . . .	90%	15,390.00
Total amount in EUR to 19,491,600.00 be credited to capital of Contributor . . . . .		19,491,600.00

The contribution in kind of the Shares, in an aggregate amount of EUR 19,491,600.00 (nineteen million four hundred ninety-one thousand six hundred euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation and transferability of the Shares contributed to the Company are supported by a certificate dated 3 July 2007 issued by the management of the Sole Shareholder and countersigned by the management of the Company (the Certificate) which confirms inter alia that the value of the Shares is at least equal to EUR 19,491,600.00 (nineteen million four hundred ninety-one thousand six hundred euro).

A copy of the Certificate, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

The Sole Shareholder acknowledges and records that further to the above share capital increase it is the sole owner of all of the 19,504,100.00 (nineteen million five hundred four thousand one hundred) shares having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) each, in the share capital of the Company.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5, of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 5. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at EUR 19,504,100.00 (nineteen million five hundred four thousand one hundred euro), represented by 19,504,100.00 (nineteen million five hundred four thousand one hundred), shares having a nominal value of EUR 1.00 (one euro) per share.»

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares and to see to any formalities in connection therewith.

*Tax exemption*

Insofar as the Company holds as of the date of this deed more than 65% (sixty-five per cent) of the shares in the Czech and Slovak legal entities, and insofar that the contributions in kind consist of at least 65% of the shares of a company incorporated in the European Union to another company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 (Mém. A 1971, p. 2733), as amended, which provides for the capital duty exemption of such contribution.

### *Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately five thousand three hundred euro (EUR 5,300.00).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trois juillet.

Devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de AIG/LINCOLN EE CS ONE société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 61, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (La Société). La Société a été constituée le 27 juin 2007 par un acte de Maître Jean Joseph Wagner, notaire résidant au 37, rue des Alliés L-4412 Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu AIG/LINCOLN EASTERN EUROPE (SLOVAKIA & CZECH REPUBLIC) II LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée conformément au droit du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, county of new Castle, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Anne Guillemin, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps que celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les 12.500,00 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune dans le capital social de la Société s'élevant à EUR 12.500,00.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 19.491.600,00 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille six cents euros) afin de porter le montant du capital social de son montant actuel de EUR 12.500,00, constitué de 12.500 parts sociales d'un montant de un euro chacune à un montant de EUR 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent euros) par l'émission de 19.491.600 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille six cents) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (1,00 euro) chacune.

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus par voie d'apport en nature.

4. Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société de façon a y refléter l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications susmentionnées avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder pour compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises et d'accomplir toutes formalités y relatives.

6. Divers.

IV. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et il augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 19.491.600,00 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille six cents euros) afin de porter le montant du capital social de son montant actuel de EUR 12.500,00 (douze mille cinq cents euros), constitué de 12.500 (douze mille

cinq cents) parts sociales d'un montant de EUR 1,00 (un euro) chacune à un montant de EUR 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent euros) par l'émission de 19.491.600 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille six cents) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune.

#### Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

#### Souscription- Paiement

L'Associé Unique déclare souscrire toutes les 19.491.600 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille six cents) parts sociales de la Société nouvellement émises d'une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales d'une valeur nominale totale de EUR 1,00 (un euro) au moyen d'un apport en nature, consistant en Actions (les Actions) comme suit:

Nom de l'entité	Pourcentage de la participation totale en capital représenté par la participation apportée	Montant en EUR à créditer au capital social du bénéficiaire de l'apport
		Nominal Account
A/L PARK EIGHT s.r.o. ....	90%	10.779.30,00
A/L PARK NINE s.r.o. ....	90%	5.490,00
A/L Park TEN s.r.o. ....	90%	8.643.330,00
A/L Park TWELVE s.r.o. ....	90%	5.220,00
A/L PARK BUILDING 3 s.r.o. ....	90%	5.760,00
AIG/LINCOLN NEW PROJECT s r.o. ....	90%	5.340,00
A/L REAL ONE s.r.o. ....	90%	6.480,00
A/L REAL TWO s.r.o. ....	90%	6.480,00
A/L REAL THREE s.r.o. ....	90%	6.390,00
AIG/LINCOLN DEVELOPMENT 3 s.r.o. ....	90%	2.520,00
A/L SK OFFICE CENTER 1 ....	90%	4.410,00
A/L SK LOGISTICS 1 s.r.o. ....	90%	15.390,00
Total amount in EUR to 19.491.600,00 be credited to capital of Contributtee .....		19.491.600,00

L'apport en nature des Actions, d'un montant total de EUR 19.491.600,00 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille six cents euros) est à affecter au compte capital social nominal de la Société.

La valorisation et la cessibilité des Actions apportées à la Société sont documentées par un certificat daté du 3 juillet 2007 émis par le management de l'Associé Unique et contresigné par le management de la Société (le Certificat) qui confirme entre autre que la valeur des Actions est d'au moins EUR 19.491.600,00 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille six cents euros).

Une copie du Certificat, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique prend acte et enregistre que suite à l'augmentation de capital ci-dessus il est le seul détenteur de toutes les 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) dans le capital social de la Société.

#### Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts afin de refléter les résolutions prises ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent euros) représenté par 19.504.100,00 (dix-neuf millions cinq cent quatre mille cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,00 (un euro) chacune.»

#### Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder pour compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises et d'accomplir toutes formalités y relatives.

#### Exonération fiscale

Dès lors que la Société détient à la date du présent acte plus de 65% (soixante-cinq pour cent) des parts dans les entités Tchèque et Slovaques, et dès lors que les apports en nature constituent un apport d'au moins 65% (soixante-cinq

pour cent) des parts d'une société ayant son siège au sein de l'Union Européenne à une société ayant son siège au sein de l'Union Européenne, la Société demande, en accord avec l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 (Mém. A 1971, p. 2733), ainsi que modifiée, l'exonération du droit d'apport relativement au présent apport.

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à cinq mille trois cents euros (EUR 5.300,00).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même la partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Esch-sur-Alzette.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. Guillemin, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2007, Relation: EAC/2007/7620. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Esch-sur-Alzette, le 20 juillet 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007090087/219/241.

(070100550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Aberdeen Property Nordic Finance Denmark S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Aberdeen Property Nordic Finance).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 108.850.

—  
AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Jahreshauptversammlung der Aktionäre der ABERDEEN PROPERTY NORDIC FINANCE GmbH (die «Gesellschaft») vom 2. November 2006 geht folgendes hervor:

- dass PricewaterhouseCoopers als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft (réviseur d'entreprises) für das Geschäftsjahr 2006/2007 wiederernannt wird.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, 27. April 2007.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2007090194/1092/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2007, réf. LSO-CD07492. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Repco 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.206.

—  
Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 14 juin 2007 que:

1)

a. Madame Samia Rabia, Avocat à la Cour, née à Longwy (France), le 10 février 1974, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

b. Monsieur Pii Ketvel, né le 4 juin 1968 à Helsinki, Finlande, directeur, demeurant 20 c, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg et

c. Monsieur François Brouxel, Avocat à la Cour, né à Metz (France) le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

ont été reconduits dans leur mandat d'administrateurs A de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

2) Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyvor, né à Beyrouth (Liban) le 29 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal a été reconduit dans son mandat d'administrateur ordinaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

3) Monsieur Derek McDonald, banquier, né à Paisley (Ecosse) le 9 août 1967, demeurant à 8 Glen Sannox Grove, Craigmarnloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été reconduit dans son mandat d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

4) ERNST & YOUNG S.A., établie à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, a vu son mandat confirmée et a été reconduite dans son mandat de réviseur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090177/280/31.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00889. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

### **Apax Knowledge Solutions Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.263.775,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 89.374.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007090198/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09909. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

### **Repeco 23 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.186.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 14 juin 2007 que:

1)

a. Madame Samia Rabia, Avocat à la Cour, née à Longwy (France), le 10 février 1974, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

b. Monsieur Pii Ketvel, né le 4 juin 1968 à Helsinki, Finlande, directeur, demeurant 20 c, boulevard Emmanuel Servais, L - 2535 Luxembourg et

c. Monsieur François Brouxel, Avocat à la Cour, né à Metz (France) le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

ont été reconduits dans leur mandat d'administrateurs A de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

2) Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyvor, né à Beyrouth (Liban) le 29 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal a été reconduit dans son mandat d'administrateur ordinaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

3) Monsieur Derek McDonald, banquier, né à Paisley (Ecosse) le 9 août 1967, demeurant à 8 Glen Sannox Grove, Craigmarnloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été reconduit dans son mandat d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

4) ERNST & YOUNG S.A., établie à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, a vu son mandat confirmé et a été reconduite dans son mandat de réviseur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090179/280/31.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00941. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Eagle JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.380.

—  
EXTRAIT

Les gérants de la Société ont décidé en date du 29 juin 2007, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 25B, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signature

Référence de publication: 2007090383/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05747. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**RepcO 24 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.187.

—  
Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 14 juin 2007 que:

1)

a. Madame Samia Rabia, Avocat à la Cour, née à Longwy (France), le 10 février 1974, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

b. Monsieur Pii Ketvel, né le 4 juin 1968 à Helsinki, Finlande, directeur, demeurant 20 c, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg et

c. Monsieur François Brouxel, Avocat à la Cour, né à Metz (France) le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

ont été reconduits dans leur mandat d'administrateurs A de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

2) Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, né à Beyrouth (Liban) le 29 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal a été reconduit dans son mandat d'administrateur ordinaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

3) Monsieur Derek McDonald, banquier, né à Paisley (Ecosse) le 9 août 1967, demeurant à 8 Glen Sannox Grove, Craigmarnloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été reconduit dans son mandat d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

4) ERNST & YOUNG S.A., établie à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, a vu son mandat confirmé et a été reconduite dans son mandat de réviseur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090182/280/31.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00943. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.



**Marbrerie Jacquemart, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 13.533.

Composition du Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008:

Monsieur Christian Weiler (Président)

Monsieur Jean-Marc Turping (Administrateur)

Monsieur Patrick Klein (Administrateur)

Monsieur Roger Wickler (Administrateur)

Fondés de pouvoir (autres que les administrateurs):

Monsieur Christophe Olszewski

Monsieur Dominique Henrion.

Pour la représentation de la société, la signature conjointe de deux administrateurs, d'un administrateur et d'un fondé de pouvoir ou de deux fondés de pouvoir est requise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

J.-M. Turping

*Administrateur*

Référence de publication: 2007090299/2106/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10707. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Recco 27 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.328.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 14 juin 2007 que:

1)

a. Madame Samia Rabia, Avocat à la Cour, née à Longwy (France), le 10 février 1974, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

b. Monsieur Pii Ketvel, né le 4 juin 1968 à Helsinki, Finlande, directeur, demeurant 20 c, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg et

c. Monsieur François Brouxel, Avocat à la Cour, né à Metz (France) le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

ont été reconduits dans leur mandat d'administrateurs A de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

2) Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, né à Beyrouth (Liban) le 29 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal a été reconduit dans son mandat d'administrateur ordinaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

3) Monsieur Derek McDonald, banquier, né à Paisley (Ecosse) le 9 août 1967, demeurant à 8 Glen Sannox Grove, Craigmarnloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été reconduit dans son mandat d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

4) ERNST & YOUNG S.A., établie à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, a vu son mandat confirmé et a été reconduite dans son mandat de réviseur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090185/280/31.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00945. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Renoir Holding SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 82.373.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de carence tenue le 21 mai 2007*

*Deuxième résolution*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs Thierry Fleming, expert-comptable, Claude Schmitz, conseiller fiscal, et Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

*Troisième résolution*

L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire, AUDIEX S.A. avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*RENOIR HOLDING S.A.*

T. Fleming / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007090306/45/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07402. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Flowersun S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 104.577.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 9 juillet 2007*

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090322/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08854. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**RepcO 29 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 118.299.

—  
Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 14 juin 2007 que:

1)

a. Madame Samia Rabia, Avocat à la Cour, née à Longwy (France), le 10 février 1974, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

b. Monsieur Pii Ketvel, né le 4 juin 1968 à Helsinki, Finlande, directeur, demeurant 20 c, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg et

c. Monsieur François Brouxel, Avocat à la Cour, né à Metz (France) le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

ont été reconduits dans leur mandat d'administrateurs A de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

2) Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, né à Beyrouth (Liban) le 29 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal a été reconduit dans son mandat d'administrateur ordinaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

3) Monsieur Derek McDonald, banquier, né à Paisley (Ecosse) le 9 août 1967, demeurant à 8 Glen Sannox Grove, Craigmarnoch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été reconduit dans son mandat d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

4) ERNST & YOUNG S.A., établie à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, a vu son mandat confirmé et a été reconduite dans son mandat de réviseur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090187/280/31.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00947. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Lemanik Asset Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 44.870.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 5 octobre 1993.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2007, Monsieur Marco Milla, né le 26 juin 1946 à Milan, employé privé, demeurant à 19 Via Cantonale, CH-6900 Lugano, est nommé administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'assemblée accepte sans réserve la démission de Monsieur Michele Zorzi et de Monsieur Carlo Calegari de leur poste d'administrateur de la Société, avec effet au 16 mai 2007.

L'assemblée décide de renouveler, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2007, les mandats d'administrateurs de Messieurs Cesare Sagramoso, Carlo Sagramoso et Enrico Cellini.

L'assemblée décide de renouveler jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires à statuer sur les comptes au 31 décembre 2007, le mandat du réviseur d'entreprise, DELOITTE S.A.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007090401/296/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07510. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**RepcO 21 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.184.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 14 juin 2007 que:

1)

a. Madame Samia Rabia, Avocat à la Cour, née à Longwy (France), le 10 février 1974, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

b. Monsieur Pii Ketvel, né le 4 juin 1968 à Helsinki, Finlande, directeur, demeurant 20 c, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg et

c. Monsieur François Brouxel, Avocat à la Cour, né à Metz (France) le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse

ont été reconduits dans leur mandat d'administrateurs A de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

2) Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, né à Beyrouth (Liban) le 29 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal a été reconduit dans son mandat d'administrateur ordinaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

3) Monsieur Derek McDonald, banquier, né à Paisley (Ecosse) le 9 août 1967, demeurant à 8 Glen Sannox Grove, Craigmarloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été reconduit dans son mandat d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

4) ERNST & YOUNG S.A., établie à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, a vu son mandat confirmé et a été reconduite dans son mandat de réviseur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090193/280/31.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00937. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Mediterranea Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.451.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 17 juillet 2007 à 14.00 heures au siège social*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Géraldine Vinciotti de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet le 17 juillet 2007, Madame Sylvie Goffin, née le 29 mars 1970 à Longwy, France, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Signatures

Référence de publication: 2007090430/24/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10040. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Ridgefield Holdco, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.231.540,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.339.

E

Le conseil de gérance a unanimement décidé de transférer le siège social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.  
Pour extrait conforme  
Pour *RIDGEFIELD HOLDCO S.à r.l.*  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007090274/5776/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06167. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Ridgefield Acquisition, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.379.

E

Le conseil de gérance a unanimement décidé de transférer le siège social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.  
Pour extrait conforme  
Pour *RIDGEFIELD ACQUISITION S.à r.l.*  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007090276/5776/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06173. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Marbrerie Jacquemart, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 13.533.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2007*

Monsieur Jean-Marc Turping, administrateur de la Marbrerie Jacquemart, est nommé directeur, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Monsieur Jean-Marc Turping, habitant à 5, am Peesch, L-6834 Biver, administrera la gestion journalière de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.  
J.-M. Turping  
Administrateur

Référence de publication: 2007090295/2106/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10705. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Marbrerie Jacquemart, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 13.533.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2007*

- Ratification du remplacement du mandat d'administrateur de Monsieur Serge Toussaint, démissionnaire, par Monsieur Patrick Klein.

Monsieur Patrick Klein, demeurant à D-54340 Riol, Waldstrasse 12B, est nommé nouvel administrateur, pour la durée d'un an, le mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2008.

- Nomination de Monsieur Roger Wickler, demeurant à D-53639 Königswinter, Am Wiesenplätzchen 6, comme nouvel administrateur, le mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2008.

- Renouvellement du mandat des administrateurs actuellement en fonction, Monsieur Christian Weiler, demeurant à L-6614 Wasserbillig, 35, rue du Bocksberg, et Monsieur Jean-Marc Turping, demeurant à L-6834 Biwer, 5, am Peesch, pour la durée d'un an, le mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2008.

- Pour l'exercice 2007, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres comme président Monsieur Christian Weiler et secrétaire Monsieur Jean-Marc Turping.

- Désignation de la société DELOITTE S.A. comme réviseur pour l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

J.-M. Turping

*Administrateur*

Référence de publication: 2007090297/2106/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10706. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Genpact Global Holdings SICAR S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 104.548.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé le 15 juin 2007 entre GE CAPITAL INTERNATIONAL (MAURITIUS), actuellement associé de la Société, et GE CAPITAL (MAURITIUS) HOLDINGS Ltd, que GE CAPITAL INTERNATIONAL (MAURITIUS) a transféré la totalité des parts sociales qu'elle détient dans le capital de la Société, soit 297.461 parts sociales ordinaires, à GE CAPITAL (MAURITIUS) HOLDINGS Ltd.

Ainsi, à compter du 15 juin 2007, GE CAPITAL INTERNATIONAL (MAURITIUS) ne détient plus aucune part sociale dans le capital de la Société, et GE CAPITAL (MAURITIUS) HOLDINGS Ltd détient 297.461 parts sociales ordinaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2007090302/5499/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09961. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Auto Media Group S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 115.627.

Suite à la démission de Monsieur Fabio Delcò de son mandat d'administrateur avec effet au 4 juillet 2007, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- Dr. Andres Baumgartner, Sihlporte 3 / Talstrasse, CH-8021 Zurich, président, administrateur signature catégorie A

- Monsieur Eric Leclerc, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, administrateur signature catégorie B

- Monsieur Jos Hemmer, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, administrateur signature catégorie B

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2007090314/50/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09861. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.



**Colaya Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 129.205.

*Extrait des résolutions circulaires émises par le conseil d'administration en date du 25 juin 2007*

1. Est élu président du conseil d'administration

Monsieur Philippe Houman, avocat, demeurant professionnellement au 6, cours de Rive, CH-1204 Genève qui déclare accepter.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

2. Est nommé administrateur-délégué avec pouvoir de gestion journalière sous sa seule signature

Monsieur Philippe Houman, avocat, demeurant professionnellement au 6, cours de Rive, CH-1204 Genève.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Pour extrait certifié sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007090318/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05355. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Staveley S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 18.362.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 juillet 2007*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Richard Laurence Todd, directeur, demeurant au 5, avenue Neville, New Malden, Grande-Bretagne;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090324/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08871C. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Extensa Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 72.621.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2007*

Sont nommés administrateurs de catégorie A, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

*Signataires catégorie A:*

- Monsieur Laurent Calonne, administrateur de sociétés, demeurant à B-1040 Bruxelles, Paul Segerstraat, 5,

- Monsieur Ward Van Gorp, administrateur de sociétés, demeurant à B-8300 Knokke, Antoine Bréartstraat, 5/53.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090328/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08628. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Camozzi Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 65.811.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 juillet 2007*

Est nommé président du conseil d'administration Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,

qui déclare accepter.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090330/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04406. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**La Jardinière S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 28.100.

**Ribstein Participations S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 43.328.

**SO.FIN.IND- LUX. S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 46.433.

**Sogeferempin S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 41.335.

**The Verb International Group SA, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 47.359.

**LIQUIDATIONS JUDICIAIRES**

Par jugements rendus en date du 24 juin 2004, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

1) LA JARDINIÈRE S.A., avec siège social à 30, rue Batty Weber, L-2716 Luxembourg dénoncé le 19 avril 1991 (B. 28100);

2) RIBSTEIN PARTICIPATIONS S.A., avec le siège social à 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg dénoncé le 19 octobre 1996 (B.43328);

3) SO.FIN.IND.-LUX S.A., avec le siège social à 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg dénoncé le 14 juin 1994 (B. 46433);

4) SOGEFEREMPIN S.A., avec le siège social à 4, rue Béatrix de Bourbon, L-1225 Luxembourg dénoncé le 21 juin 1996 (B.41335);

5) THE VERB INTERNATIONAL GROUP S.A., avec le siège social à 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg dénoncé le 26 juin 1995 (B.47359);

Les mêmes jugements ont nommé juge commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge, et liquidateur Maître Anne-Marie Nicolas, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 13 juillet 2004 au greffe de la sixième chambre du Tribunal de commerce.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2007.

Maître A.-M. Nicolas

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2007090360/6416/46.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11765. - Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11766. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11768. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11769. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11770. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Hodingh S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 58.636.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 7 mars 2007 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

GORDALE MARKETING LIMITED, 4, Andrea Zakou, Egkomi, P.C. 2404 Nicosia, Cyprus

aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de TOWERBEND LIMITED, démissionnaire, avec effet au 3 décembre 2006.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 7 mars 2007.

*Pour HODINGH S.A.*

*Signature*

Référence de publication: 2007090332/744/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02840. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Rreef Iberian Value Added II S.A., Sicar, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.840.

In the year two thousand and seven, on the twenty-second day of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Ingrid Dubourdieu, Avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of the board of directors of RREEF IBERIAN VALUE ADDED II S.A., SICAR, Société anonyme (S.A.), qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) with its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (the «Company»),

by virtue of a decision taken by the board of directors of the said Company in its meeting held by circular resolutions on May 17, 2007,

which decision, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing requested the notary to enact the following statements:

1) The société anonyme RREEF IBERIAN VALUE ADDED II S.A., SICAR, with its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed held before the undersigned notary, then residing in Mersch, on December 20, 2006, published in the Mémorial C on March 30, 2007;

and has now a subscribed capital of twenty-four million and thirty-one thousand euros (EUR 24,031,000.-) consisting of twelve million and fifteen thousand five hundred (12,015,500) shares with a par value of two euros (EUR 2.-) each, and each partly paid-up at 5% of their par value.

2) The third paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Company (the «Articles») foresees an authorized capital as follows:

« **Art. 5. Share capital.** The authorised capital, including the subscribed share capital, is fixed at one hundred and twenty million euros (EUR 120,000,000.-) consisting of an aggregate number of sixty million (60,000,000) Shares with a nominal value of two euros (EUR 2.-) each. During the period of five years, from the date of the publication of these Articles, the Board of Directors is hereby (subject to the other provisions of these Articles) authorised to offer, allot, grant options over or grant any right or rights to subscribe for such Shares or any right or rights to convert any security into such Shares or otherwise dispose of them to such persons, at such times and for such consideration and upon such terms and conditions as the Board of Directors may determine.

...»

3) Pursuant to the above mentioned provisions of Article 5 of the Articles, the board of directors of the said Company, in its meeting held by circular resolutions on May 17, 2007, resolved to increase the issued corporate capital of the Company by an amount of forty-four million fifteen thousand euros (EUR 44,015,000.-) in order to raise it from its present amount of twenty-four million thirty-one thousand euros (EUR 24,031,000.-) to sixty-eight million forty-six thousand euros (EUR 68,046,000.-) by issuing twenty-two million seven thousand and five hundred (22,007,500) additional shares with a par value of two euros (EUR 2.-) each.

Thereupon, Mrs Ingrid Dubourdieu, prenamed, declares that the board of directors of the Company has accepted the subscription of a total of twenty-two million seven thousand and five hundred (22,007,500) additional shares with a par value of two euros (EUR 2.-) each, for a total amount of forty-four million fifteen thousand euros (EUR 44,015,000.-), and declares that such additional shares have been partly paid-up to 5% of their par value, in cash.

Thereupon, Mrs Ingrid Dubourdieu, prenamed, declares that the additional shares have been paid up by several subscribers, corresponding to an amount of two million two hundred thousand and seven hundred and fifty euros (EUR 2,200,750.-) corresponding to the payment of 5% on the shares to be newly issued, by payment in cash,

so that an amount of two million two hundred thousand and seven hundred and fifty euros (EUR 2,200,750.-) is now available in cash to the Company, evidence thereof having been given to the notary by a bank certificate and the list of subscribers.

4) As a consequence of the increase of the corporate capital of the Company, the first paragraph of Article 5 of the Articles will from now have the following wording:

« **Art. 5. Share Capital.** The Company has a subscribed capital of sixty-eight million forty-six thousand euros (EUR 68,046,000.-) divided into thirty-four million twenty-three thousand (34,023,000) Shares with a par value of two euros (EUR 2.-) each.»

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately EUR 7,500.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

#### Suit la traduction français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt deuxième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg.

A comparu:

Madame Ingrid Dubourdieu, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de RREEF IBERIAN VALUE ADDED II S.A., SICAR, Société anonyme (S.A.), qualifiée de société d'investissement en capital à risque (SICAR) avec siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (la «Société»),

en vertu d'une décision prise par le conseil d'administration de ladite Société par résolution circulaire en date du 17 mai 2007,

laquelle décision restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme RREEF IBERIAN VALUE ADDED II S.A., SICAR a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 2006, publié au Mémorial C en date du 30 mars 2007;

et qu'elle a actuellement un capital social de vingt-quatre millions trente et un mille euros (€ 24.031.000,-) divisé en douze millions quinze mille cinq cents (12.015.500) actions ayant une valeur nominale de deux euros (€ 2,-) chacune, partiellement libérées à hauteur de 5% de leur valeur nominale.

2. Le troisième paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société (les «Status») prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

« **Art. 5. Capital Social. ...**

Le capital autorisé, incluant le capital souscrit, est fixé à cent vingt millions d'euros (€ 120.000.000,-), constitué d'un nombre total de soixante millions (60.000.000) d'Actions avec une valeur nominale de deux euros (€ 2,-) chacune. Durant la période de cinq ans à compter de la date de publication de ces statuts, le Conseil d'Administration est (sous réserve d'autres dispositions de ces statuts) autorisé à offrir, attribuer, accorder des options ou accorder tous droits de souscription pour de telles Actions ou tous droits de convertir toute valeur en de telles Actions ou le droit de céder, à tout moment, pour toute considération et conformément aux conditions déterminés par Conseil d'Administration, dans les limites du capital autorisé.

...»

3. En vertu de la prédite autorisation, le conseil de gérance de l'associé commandité a décidé, par résolution circulaire du 17 mai 2007, de réaliser une tranche du capital autorisé de la Société à concurrence de quarante-quatre millions quinze mille euros (€ 44.015.000,-) pour porter le capital social de son montant actuel de vingt-quatre millions trente et un mille euros (€ 24.031.000,-) à soixante-huit millions quarante-six mille euros (€ 68.046.000,-) par l'émission de vingt-deux millions sept mille cinq cents (22.007.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (€ 2,-) chacune.

Alors, Madame Ingrid Dubourdieu prénommée, déclare que le conseil d'administration a accepté la souscription d'un montant total de vingt-deux millions sept mille cinq cents (22.007.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (€ 2,-) chacune, pour un montant total de quarante-quatre millions quinze mille euros (€ 44.015.000,-), et déclare que ces actions ont été partiellement libérées à hauteur de 5% de leur valeur nominale.

Par conséquent, Madame Ingrid Dubourdieu prénommée, déclare que ces actions ont été partiellement libérées par différents souscripteurs correspondant à un montant de deux millions deux cent mille sept cent cinquante euros (€ 2.200.750,-), correspondant à la libération de 5% de la valeur nominale des actions nouvellement émises,

le tout par apport en espèces, de sorte que la somme totale de deux millions deux cent mille sept cent cinquante euros (€ 2.200.750,-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant par un certificat bancaire et par la liste des souscripteurs.

4. À la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts est modifié comme suit et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social. ...**

La Société a un capital souscrit de soixante-huit millions quarante-six mille euros (€ 68.046.000,-) divisé en trente-quatre millions vingt-trois mille (34.023.000) actions ayant une valeur nominale de deux euros (€ 2,-) chacune.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de la présente augmentation de capital et prime d'émission, est évalué à environ 7.500,- Euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Dubourdieu, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2007, Relation: LAC/2007/10890. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007091384/242/129.

(070102144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

**H.R.P. International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.658.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 8 mars 2007 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

GORDALE MARKETING LIMITED, 4, Andrea Zakou, Egkomi, P.C. 2404 Nicosia, Cyprus  
aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de TOWERBEND LIMITED, démissionnaire, avec effet au 3 décembre 2006.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 8 mars 2007.

*Pour HRP INTERNATIONAL S.A.*

Signature

Référence de publication: 2007090335/744/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02843. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Lightning Ridge S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.107.

DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth day of June,

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

CommInternational LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of Malta, having its registered office at Level 3, 36 the Strand Sliema SLM07, Malta, registered with the commercial register of Malta under number C32341, duly represented by Mr Baudouin Mathieu, Avocat, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Malta, on June 25th, 2007 (the Parent).

The said proxy, after having been initialled and signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- the Parent holds all the shares in the Luxembourg société anonyme existing under the name of LIGHTNING RIDGE S.A., incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 104.107 (the Company);

- the Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on November 9, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N ° 105 of February 4, 2005 (the Mémorial C), amended for the last time on January 17, 2006 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C - N ° 899 of May 8, 2006;

- the Company' subscribed share capital is set at AUD 69,264.- (sixty-nine thousand two hundred and sixty-four Australian Dollars) represented by 665 (six hundred and sixty-five) ordinary shares and 1 (one) redeemable preference share, in registered form, with a par value of AUD 104.- (one hundred and four Australian Dollars) each, fully paid-up;

- the Parent assumes the role of liquidator of the Company;

- the Parent has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Parent, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation, hereby resolves to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect;

- the Parent as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Parent is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed; and



- the Parent grants full discharge to the directors of the Company for the performance of their mandates from the date of their respective appointments to the date of the present Meeting;
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the person appearing, it signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-six juin,

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Commlnternational LIMITED, une société constituée et organisée selon les lois de Malte, ayant son siège social au Level 3, 36 the Strand, Sliema SLM07, Malte, immatriculée au registre de commerce de Malte sous le numéro C32341, dûment représentée par Maître Baudouin Mathieu, Avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Malte, le 25 juin 2007 (la Société Mère).

Laquelle procuration après signature ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la Société Mère détient toutes les actions de la société anonyme existant sous la dénomination LIGHTNING RIDGE, S.A., constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.107 (la Société);

- la Société a été constituée en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N ° 105 du 4 février 2005 (le Mémorial C), modifié pour la dernière fois le 17 janvier 2006 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C - N ° 899 du 8 mai 2006;

- le capital social de la Société est fixé à AUD 69.264,- (soixante-neuf mille deux cent soixante-quatre dollars australiens), représenté par 665 (six cent soixante-cinq) actions ordinaires et 1 (une) action préférentielle rachetable, sous forme nominative, d'une valeur nominale de AUD 104,- (cent quatre dollars australiens) chacune, entièrement libérées;

- la Société Mère assume le rôle de liquidateur de la Société;

- la Société Mère a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société;

- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société et de bénéficiaire économique ultime de l'opération, prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat;

- la Société Mère, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à reprendre à sa charge tout le passif en souffrance (s'il y en a) de la Société et en particulier tout passif caché ou connu mais non réglé et tout passif inconnu de la Société à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- La Société Mère accorde décharge pleine et entière aux administrateurs de la Société pour l'exécution de leur mandat depuis la date de leur nomination respective jusqu'à la date de la présente assemblée;

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: M. Baudouin, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, LAC/2007/16151. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007092551/5770/94.

(070103876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

---

**GDL Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 52.600.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 20 juin 2007 que:

1. Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Mme Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, née le 14 janvier 1951 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg,
- M. Albert Aflalo, administrateur de sociétés, né le 18 septembre 1963 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg,
- M. Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, né le 9 octobre 1959 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg.

Le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane est confirmé pour une durée indéterminée.

2. A été réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION S.à r.l., immatriculée au RCS sous le N ° 67.501, sise au 5, boulevard de la Foire à L-2013 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Pour extrait sincère et conforme  
Signature

Référence de publication: 2007090420/677/26.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08564. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Rodan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 65.303.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 mai 2007*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Raffaella Quarato décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 27 mars 2007.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- M. Marco Bus, employé privé, demeurant a Luxembourg, administrateur,
- M. Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant a Luxembourg, administrateur,
- Mme Raffaella Quarato, employée privée, demeurant a Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

- ComCo S.A.. 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Banque domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2007090429/545/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10647. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Schroder Matching Plus, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R.C.S. Luxembourg B 122.195.

—  
EXTRAIT

Suite à la démission de Monsieur Andrew Baker de son poste d'Administrateur de SCHRODER MATCHING PLUS (la «Société») qui a pris effet au 3 juillet 2007, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de nommer par cooptation Monsieur James Stewart au poste d'Administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Baker avec effet au 5 juillet 2007.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose dès lors de la manière suivante:

- Alan Brown, Head of Distribution, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 31, Gresham Street, GB-London EC2V 7QA,
- Jacques Elvinger, Partner, ELVINGER HOSS & PRUSSEN, 2 place Winston Churchill, B.P. 425, L-2014 Luxembourg,
- Noel Fessey, Head of European Fund Services, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg,
- Gary Janaway, Head of Operations, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg,
- James Stewart, Chief Operating Officer, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 31, Gresham Street, GB-London EC2V 7QA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

Pour SCHRODER MATCHING PLUS

G. Janaway

Director

Référence de publication: 2007090365/4369/29.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10665. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**GM Inter Est Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 78.861.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 7 février 2007*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 7 février 2007 que:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur les personnes suivantes:

Sont réélus:

- Monsieur Jean Naveaux, demeurant à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey,
  - Monsieur Martin Reuber, demeurant à D-74585 Rot Am See, 8, Elässer Rin,
  - La société ACTABIS MARINE S.A. établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
- Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statutaire de l'an 2013.

Le mandat du Commissaire venant à échéance, l'Assemblée décide d'appeler au poste de Commissaire et de réélire la personne suivante:

- Monsieur Ralf Stelzer, demeurant à D-73441 Bopfingen, Aalener StraBe, 60.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statutaire de l'an 2013.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2007090364/320/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG11143. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**Baywatch Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.025.

—  
EXTRAIT

Les gérants de la Société ont décidé en date du 29 juin 2007, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat

Luxembourg, le 29 juin 2007.

M. Weeden

*Gérant*

Référence de publication: 2007090389/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05843. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**HPS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.059.

—  
EXTRAIT

Le gérant de la Société a décidé en date du 29 juin 2007, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Gérant*

Signatures

Référence de publication: 2007090385/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05750. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---

**C-Bruhl Leipzig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.028.

—  
EXTRAIT

Les gérants de la Société ont décidé en date du 29 juin 2007, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

M. Weeden

*Gérant*

Référence de publication: 2007090395/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05830. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070100053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

---